



PERCEPTION DES FRANÇAIS SUR L'ACCES AUX SOINS ET LE FINANCEMENT DE LA SANTE

Tout en étant conscients de l'importance d'un rééquilibrage des comptes de l'Assurance maladie, les usagers sont très partagés sur la pertinence d'une « réduction » des dépenses... en dehors de celle qui pourrait porter sur les tarifs de certains actes médicaux jugée pertinente par 56% d'entre eux.

L'indécision est la plus forte en matière de réduction des dépenses hospitalières : ils sont la même proportion, 47%, à la juger « très ou assez pertinente » que « pas ou peu pertinente ». Mais par ailleurs, ils sont 60% à avoir le sentiment que les moyens alloués aux hôpitaux sont insuffisants. Aussi une solution doit-elle être cherchée dans le financement de dispositifs nouveaux qui permettent d'assurer les missions retombant, de fait, aujourd'hui encore sur l'hôpital par faute de prises en charge alternatives opérationnelles.

En termes d'évolution conséquente dans l'organisation et le fonctionnement de notre système de santé, la quasi-totalité des Français (83%) estime que le financement d'actions de prévention doit être une priorité pour l'Assurance maladie.

Dans l'immédiat, nos concitoyens sont très sensibles aux dispositions concrètes et pratiques qui favorisent l'accès aux soins et la juste optimisation des ressources consacrées à la santé :

- 73% pensent que le tiers-payant chez le médecin va faciliter l'accès aux soins pour tous.
- Ils sont le même pourcentage, 73%, à attendre du gouvernement qu'il agisse contre les dépassements d'honoraires à l'hôpital public.
- Ils sont toujours le même pourcentage, 73%, à penser que le déconditionnement des boîtes de médicaments pour les vendre à l'unité va permettre de limiter la surconsommation et 67% de réaliser d'importantes économies... tout en étant près d'1 sur 2 (47%) à penser au contraire que cela peut entraîner des erreurs dans la distribution ou la consommation de médicaments, ou encore restreindre le niveau d'information sur les médicaments (39%). Il sera donc essentiel de bien accompagner une telle mesure si elle était mise en place.
- Et ils sont encore plus nombreux (79%) à estimer que les complémentaires santé doivent avoir un rôle pour encadrer les tarifs des dépenses de santé qu'elles remboursent (dépassements d'honoraires, prothèses dentaires, lunettes).

VI VOICE

MIEUX COMPRENDRE L'OPINION POUR AGIR



PERCEPTIONS DES FRANÇAIS SUR L'ACCÈS AUX SOINS ET LE FINANCEMENT DE LA SANTÉ

Septembre – octobre 2013

www.institut-viavoice.com

Contacts :



Arnaud ZEGIERMAN
Directeur associé
az@institut-viavoice.com
TEL : +33(0)1 40 54 13 71



Amandine MESSINA
Consultante
am@institut-viavoice.com
TEL : +33(0)1 40 54 13 78



NOTE TECHNIQUE

Note technique	2
Résultats détaillés	3
Le financement d'actions de prévention par l'Assurance Maladie	4
Dépassements d'honoraires à l'hôpital public	5
Le rôle des complémentaires santé	6
Perceptions sur le tiers payant	7
Opinion sur la mesure de déconditionnement des boîtes de médicaments	8
Perceptions sur les mesures de rééquilibrage des comptes de l'Assurance Maladie	9
Opinion sur la part du budget consacré aux dépenses hospitalières	10
Opinion sur les moyens alloués aux hôpitaux	11

Sondage réalisé par Viavoice pour le CISS

Interviews réalisées par téléphone du 2 au 4 octobre 2013 auprès d'un échantillon de 1 013 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Représentativité assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, profession de la personne de référence au sein du foyer, après stratification par région et catégorie d'agglomération.




RÉSULTATS DÉTAILLÉS



1. Le financement d'actions de prévention par l'Assurance Maladie

Diriez-vous que le financement d'actions de prévention doit être une priorité pour l'Assurance Maladie ?

Base : ensemble de l'échantillon (1013 personnes)

 3 % ne se prononcent pas



83% pensent que le financement d'actions de prévention doit être une priorité pour l'Assurance Maladie

89 % parmi les 50-64 ans

14% ne le pensent pas






2. Opinion sur les dépassements d'honoraires à l'hôpital public

Selon vous, le gouvernement devrait-il agir contre les dépassements d'honoraires à l'hôpital public ?

Base : ensemble de l'échantillon (1013 personnes)

 4 % ne se prononcent pas



73% pensent que le gouvernement devrait agir contre le dépassement d'honoraires à l'hôpital public



dont...

Oui, en mettant fin à cette pratique



36 % parmi les 65 ans et plus

Oui, en encadrant mieux cette pratique



56 % parmi les catégories aisées



23% ne le pensent pas



dont...

Non, car c'est un moyen pour retenir les meilleurs médecins à l'hôpital public



16 % parmi les 35-49 ans

Non, car c'est un moyen pour apporter des ressources complémentaires à l'hôpital public



24 % parmi les 18-24 ans



3. Le rôle des complémentaires santé

Les complémentaires santé doivent-elles avoir un rôle pour encadrer les tarifs des dépenses de santé qu'elles remboursent (dépassements d'honoraires, prothèses dentaires, lunettes) ?

Base : ensemble de l'échantillon (1013 personnes)



Sous-total
« Oui »
79 %

86 % parmi les 18-24 ans



■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord

Sous-total
« Non »
19%

24 % parmi les catégories aisées




■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord



4. Perceptions sur le tiers payant

Pensez-vous que la dispense d'avance de frais chez les médecins (le tiers payant) facilite l'accès aux soins pour tous ?

Base : ensemble de l'échantillon (1013 personnes)

 1 % ne se prononce pas



73% pensent que la dispense d'avance de frais facilite l'accès aux soins pour tous

77% parmi les catégories aisées
77% parmi les 50-64 ans
77 % parmi les habitants de communes rurales



■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord

26% pensent que la dispense d'avance de frais ne facilite pas l'accès aux soins pour tous



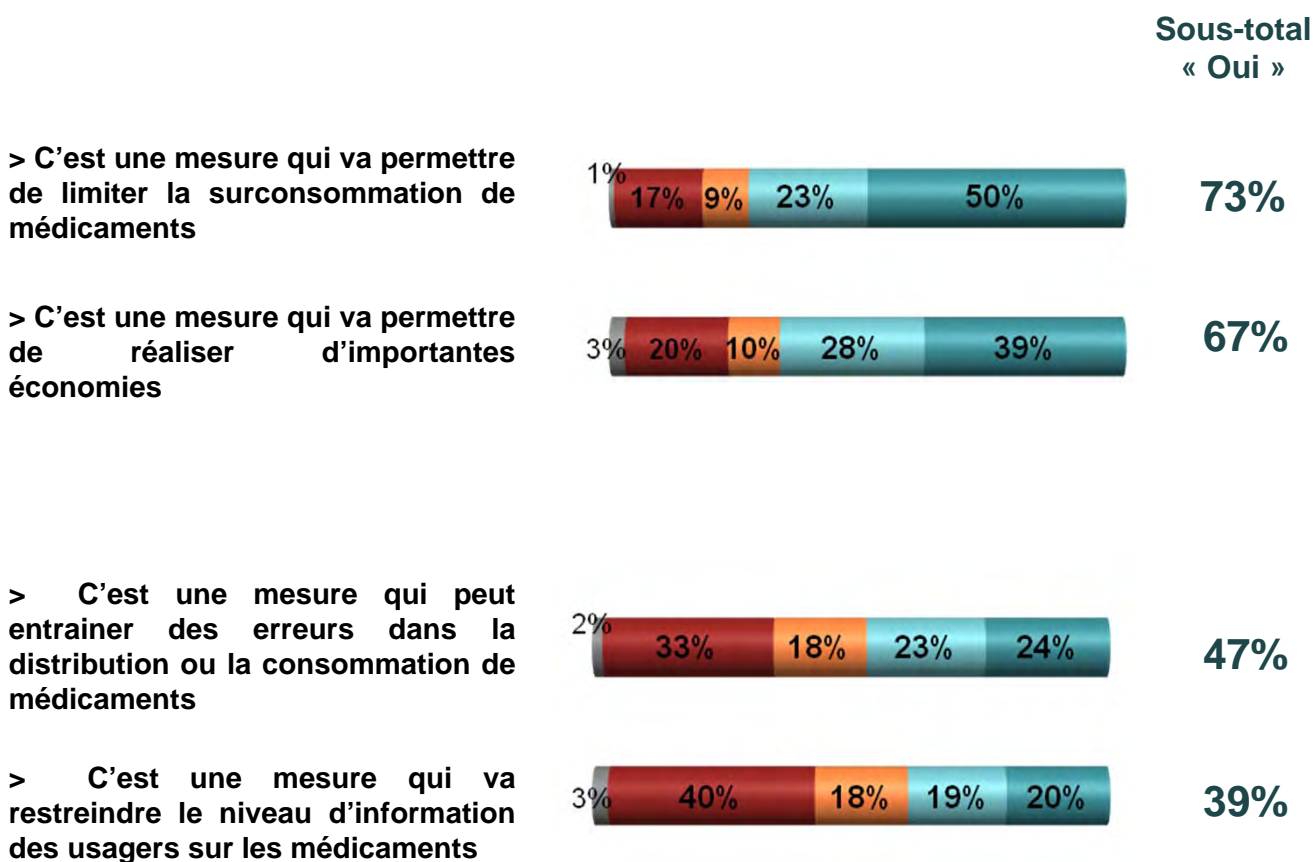
■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord



5. Opinion sur la mesure de déconditionnement des boîtes de médicaments

Le gouvernement envisage une mesure de déconditionnement des boîtes de médicaments pour les vendre à l'unité. Diriez-vous que :

Base : ensemble de l'échantillon (1013 personnes)






6. Perceptions sur les mesures de rééquilibrage des comptes de l'Assurance Maladie

Diriez-vous que les mesures suivantes vous paraissent très, assez, peu ou pas du tout pertinentes pour rééquilibrer les comptes de l'Assurance Maladie ?

Base : ensemble de l'échantillon (1013 personnes)

> La réduction des tarifs de certains actes médicaux

 4 % ne se prononcent pas



56% trouvent cette mesure pertinente

62 % en région parisienne



■ Très pertinente ■ Assez pertinente




40% la trouvent peu ou pas pertinente



■ Peu pertinente ■ Pas du tout pertinente

> La réduction des dépenses hospitalières

 6 % ne se prononcent pas



47% trouvent cette mesure pertinente



■ Très pertinente ■ Assez pertinente




47% la trouvent peu ou pas pertinente



■ Peu pertinente ■ Pas du tout pertinente

> La réduction du remboursement de certains médicaments

 4 % ne se prononcent pas



44% trouvent cette mesure pertinente

47 % parmi les hommes



■ Très pertinente ■ Assez pertinente



52% la trouvent peu ou pas pertinente



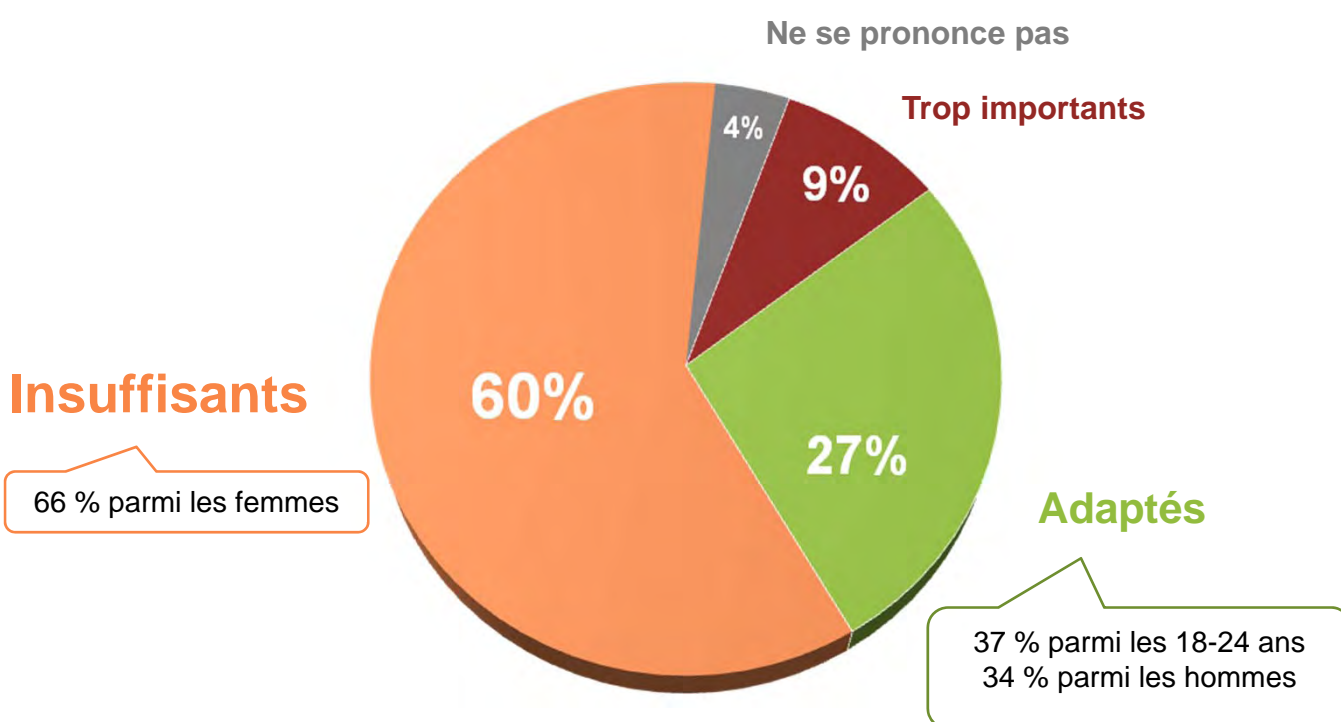
■ Peu pertinente ■ Pas du tout pertinente



7. Opinion sur les moyens alloués aux hôpitaux.

En France, les dépenses hospitalières représentent aujourd'hui près de 45 % du budget consacré à la santé. Avez-vous le sentiment que les moyens alloués aux hôpitaux sont ...

Base : ensemble de l'échantillon (1013 personnes)



Une part consacrée aux dépenses hospitalières dans le budget de la santé jugée insuffisante par 6 français sur 10.

Pour 27 % d'entre eux, les moyens alloués paraissent adaptés : une idée plus prononcée parmi les hommes et les plus jeunes.

VIA VOICE

MIEUX COMPRENDRE L'OPINION POUR AGIR



VV

« La réalité ne pardonne pas qu'on la méprise. »
Joris-Karl Huysmans



VIAVOICE

MIEUX COMPRENDRE L'OPINION POUR AGIR

INSTITUT VIAVOICE
SONDAGES, ETUDES, CONSEIL

9 rue Huysmans
75006 Paris
Standard : 01 40 54 13 71

Viavoice est une SAS indépendante